

Commune de Saint Genest Malifaux

REGLEMENT DE LA CONSULTATION
ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
En remplacement du POS Actuel

SOMMAIRE

Article 1 : Objet de la consultation	3
Article 2 : Conditions de la consultation	3
Article 3 : Présentation des offres	3
Article 4 : Sélection des candidatures – jugement et classement des offres	4
Article 5 : Conditions d'envoi ou de remise des offres	5
Article 6 : Renseignements complémentaires	5

ARTICLE 1. OBJET DE LA CONSULTATION

La consultation porte sur la réalisation des études liées à l'élaboration du Plan Local d'urbanisme en remplacement du POS actuel de la commune de Saint Genest Malifaux

La mission du bureau est définie au paragraphe 5 du cahier des clauses techniques particulières ci-joint.

La collectivité souhaite débiter la phase d'études du PLU à compter du mois de juin 2012 et envisage son approbation à l'issue d'un délai global de la procédure estimé à 30 mois en cohérence avec l'ampleur de la prestation envisagée.

ARTICLE 2. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

- la consultation est lancée selon la procédure adaptée définie à l'article 28 du Code des Marchés Publics.
- la prestation comprend une tranche ferme. Des prestations particulières sont indiquées dans un bordereau de prix supplémentaires. Ces derniers pourront être adaptés au moment de la passation de l' (des) avenant(s) correspondant(s).
- le marché sera conclu avec un prestataire unique ou des prestataires groupés solidaires.
- le délai de validité des offres est de 90 jours à compter de la date de remise des offres.

ARTICLE 3. PRESENTATION DES OFFRES

Le dossier de consultation est constitué par :

- le présent règlement de consultation,
- l'acte d'engagement,
- le cahier des clauses techniques particulières,
- les conditions financières

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant l'acte d'engagement, le cahier des clauses techniques particulières et les conditions financières (la décomposition du prix global et forfaitaire de la tranche ferme avec la décomposition de chaque prix forfaitaire correspondant à un élément de la mission - le bordereau indicatif des prix supplémentaires). Le tout devra être retourné paraphé sur chaque page.

Sont à compléter par le candidat :

- les articles suivants de l'acte d'engagement:
 - art. 1 références du contractant
 - art. 4.3 montant du marché
 - art. 5 paiement acomptes
 - art. 10 engagement
- ainsi que la totalité des conditions financières.

Les conditions financières incluent la décomposition des prix forfaitaires de chaque phase qui précise notamment le nombre de jours de travail décliné par élément de mission et le nombre de réunions incluses dans chacune de ces phases.

A la demande du maître d'ouvrage, les candidats produiront les documents, certificats, attestations et déclarations visés à l'article 45 du Code des marchés.

Ils doivent en outre produire toutes pièces permettant à la collectivité d'attribuer une note technique en fonction des critères définis à l'article 4 ci-dessous et de nature à appuyer leur offre, notamment :

- les compétences mobilisables (joindre les CV et références correspondants), notamment sur les compétences spécifiques : urbanisme, paysage, environnement, déplacements, économie, infographie... ; et la liste des dernières réalisations de PLU (voir annexe3),
- la méthodologie proposée,
- les justificatifs permettant d'apprécier les capacités du prestataire (sous-traitance éventuelle) pour la numérisation (références de réalisation de travaux de numérisation similaires, outils informatiques adaptés).

Le candidat est autorisé à proposer des variantes :

- en terme de délais qu'il doit expliciter,
- en terme de prestations qu'il souhaiterait dissocier de la tranche ferme, avec ses motivations.

Il doit cependant répondre à l'offre de base.

ARTICLE 4. SELECTION DES CANDIDATURES – JUGEMENT ET CLASSEMENT DES OFFRES

La maîtrise d'ouvrage choisira l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères suivants :

Critère d'attribution	Note
Critères techniques : selon la décomposition suivante	Sur 5
Equipe mobilisable (expérience et références, CV)	sur 2
Méthodologie proposée	sur 2
Moyens matériels notamment pour numérisation	sur 1
Prix :	Sur 5

La maîtrise d'ouvrage se réserve le droit de procéder à des auditions et de négocier avec les candidats.

ARTICLE 5. CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DE L'OFFRE

Les offres peuvent être envoyées par la poste en recommandé avec accusé de réception ou déposées contre récépissé à l'adresse du maître d'ouvrage indiquée ci dessus.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

ARTICLE 6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent contacter la mairie de Saint Genest Malifaux.

ANNEXE 1

Attestation globale

(en cas de groupement chaque membre doit remplir cette attestation)

Je soussigné (e), (nom, prénom):

dûment habilité pour engager la société (nom, adresse):

agissant en qualité de:

- déclare que je suis candidat pour.....

- déclare que la société sus-nommée n'est pas en redressement judiciaire
ou
la société sus-nommée est en redressement judiciaire. (1)

- déclare que je ne tombe pas sous le coup des interdictions de concourir aux marchés publics (liquidation judiciaire ou faillite personnelle, condamnation pour fraude fiscale, condamnation à une peine d'exclusion des marchés publics ou interdiction légale par exemple).

- certifie sur l'honneur, être en règle de mes obligations fiscales et sociales au 31 décembre de l'année précédent le lancement de la consultation.

En cas d'attribution du marché, je m'engage à fournir le(s) justificatif(s) de l'administration (attestations fiscales et sociales ou état annuel des certificats reçus), dans le délai spécifié dans le dossier de consultation. Pour les candidats établis dans un des pays de la de la communauté européenne autre que le France, le certificat à produire sera celui de l'administration ou organisme du pays d'origine. Dans le cas ou les candidats sont établis dans un pays ne délivrant pas de certificat pour les impôts, taxes et cotisations sociales, il sera demandé une déclaration sous serment effectuée devant une autorité judiciaire ou administrative de ce pays.

- atteste sur l'honneur que la société sus-nommée ou toute personne ayant agi sous son couvert, présente dans l'entreprise, n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L125-3 du code du travail.

- atteste que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L 341-6, L 341-6-4, L 620-3 du code du travail, ou pour des infractions équivalentes au regard de la réglementation du pays d'origine pour les candidats établis ou domiciliés hors de France.

- déclare que je n'ai pas l'intention de faire appel pour l'exécution du marché à des salariés de nationalité étrangère
ou

que j'ai l'intention d'employer des salariés de nationalité étrangère et je certifie que ces salariés seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France. (1)

- qu'il a satisfait aux obligations de l'article L323-1 du Code du Travail relatif à l'emploi de travailleurs handicapés (article 44-1 du CMP).

A , le

signature et tampon

(1) Rayer la mention inutile - si le candidat est en redressement judiciaire : joindre copie du ou des

ANNEXE 2

Fiche de renseignements concernant le candidat

(en cas de groupement chaque membre doit remplir cette attestation)

1 - Chiffre d'affaires global H.T. des trois derniers exercices

Exercice du..... au.....	Exercice du..... au.....	Exercice du..... au.....
-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------

1 - Chiffre d'affaires des missions du même type que le marché proposé(3 derniers exercices)

Exercice du..... au.....	Exercice du..... au.....	Exercice du..... au.....
-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------

2 - Effectifs mobilisés/ mobilisables du candidat (joindre les CV correspondants)

Effectif encadrement	
Effectif hors cadre	
Effectif global	

3 - Moyens du candidat (équipement informatique et autres)

Fait à le

Tampon et signature (personne ayant pouvoir d'engager la société)

ANNEXE 3

MODELE DE PRESENTATION DES REFERENCES

Maître d'ouvrage (Nom N° Tél)	Nature des prestations	Rôle tenu par le candidat (mandataire co-traitant sous-traitant)	Importance des prestations (montant , population et superficie)